



Mercredi 29.10.14 | 47e année | No 32

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Organisation familiale

Il y a très peu d'années de cela, les horaires des jeunes élèves posaient à leurs parents de véritables défis, exigeant d'eux des prouesses de jonglage pour gérer leurs agendas. Si un enfant commençait l'école le lundi à 8h15, un autre débutait peut-être à 9h05. Le premier pouvait terminer à 11h40, le deuxième à 11h05. Rebelote l'après-midi et cela variait chaque jour de la semaine, avec en outre la petite classe sous forme d'un quart d'heure rajouté çà et là de façon irrégulière. Les parents multipliaient les trajets et ne disposaient de guère plus de deux heures, à moins de pouvoir faire appel à des grands-parents ou à d'autres solutions privées.

Aujourd'hui, la majorité des parents doit travailler pour financer le ménage et nous devons leur faciliter l'organisation familiale. Nous insistons pour que l'école primaire observe des horaires-blocs afin que tous les enfants commencent et terminent la matinée à la même heure. S'il peut y avoir des exceptions, l'école organise une présence de sorte que les parents ne doivent pas prendre congé de manière imprévue.

En ville nous avons multiplié les places d'accueil pour les élèves, qui garantissent un encadrement de qualité tout au long de la journée, également pendant une grande partie des vacances scolaires. Les structures d'accueil et les écoles travaillent main dans la main pour le bien des élèves. Les frais de garde sont désormais déductibles de la déclaration d'impôts.

Nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin, nous continuerons à améliorer les conditions de vie pour les familles. La satisfaction des parents, le bien-être des enfants et la situation financière des familles en dépendent.

Christine Gaillard
Directrice de l'Éducation



Le Dr Laure-Emmanuelle Perret-Aebi présente la nouvelle génération de panneaux solaires développés au CSEM.

Révolution solaire

Première mondiale à Neuchâtel: le CSEM a présenté mardi une nouvelle technologie, permettant de réaliser des panneaux solaires blancs et de toutes les nuances de couleur. Un développement qui inaugure une ère nouvelle dans l'intégration des capteurs photovoltaïques dans le paysage urbain et ouvre la porte à une multitude d'applications propices à l'environnement (voir en p. 9).

Pionnière depuis vingt ans en matière de politique énergétique, la Ville de Neuchâtel applaudit des deux mains l'avancée technologique réalisée au CSEM. A son échelle, la commune fait en effet beaucoup pour promouvoir l'énergie solaire. Le dynamisme et la cohérence dont font preuve les

autorités en la matière leur ont d'ailleurs valu de recevoir l'an dernier le Prix Solaire Suisse, rappelle le directeur de l'urbanisme et de l'environnement Olivier Arni.

La Ville montre non seulement l'exemple en posant des panneaux solaires sur les bâtiments communaux, mais contribue également, en collaboration avec Viteos, à ce que des installations solaires de type industriel voient le jour sur son territoire. Pas moins de 3'800 m² de cellules photovoltaïques ont ainsi été installés sur le stade de la Maladière.

Fonds solaire

La Ville a franchi un nouveau pas en octobre 2012, en encourageant les

propriétaires privés à poser des panneaux solaires sur le toit de leur maison par l'octroi d'une subvention. Et les résultats sont là. En deux ans seulement, plus de 80 nouvelles petites installations photovoltaïques ont été réalisées ou sont en passe de voir le jour sur le territoire communal, contre trois par an auparavant.

D'une surface cumulée de quelque 8'300 m², ces installations permettront de produire 1,2 million de kilowattheures par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de 400 ménages. Doté d'un million de francs, le fonds de subventionnement a été entièrement sollicité mais va être prochainement réalimenté. (ab)



Les patinoires du Littoral seront ouvertes gratuitement au public dimanche pour la Fête de la glace.



Le festival de Courgemétrage invite tout un chacun à tourner un film de cinq minutes dans un lieu imposé.



Le Théâtre du Pommier accueille sur scène deux écrivains pour un spectacle sous forme de performance.

La Maladière Centre

SORT SON GRAND JEU

Du 29 oct. au 8 nov.



CONCOURS À gagner:
1 nouvelle Renault Twingo d'une valeur de
CHF 15'000.-



photo non contractuelle

- Offres exceptionnelles
- Vegas Machines avec
CHF 80'000.- de prix à gagner

en partenariat
avec

**CASINO
NEUCHÂTEL**
UNE NOUVELLE CHANCE S'OFFRE À VOUS.



Samedi 1^{er} nov.
à 9h, 11h, 13h, 15h, et 17h



- Tournois de Super
Smash Bros™



sur Nintendo 3DS™ avec la présence
de la mascotte de Super Mario

la maladiere centre
neuchâtel

Dans ce numéro

A vos portables

Après une pause de quatre ans, le Festival de Courgemétrage se relance via un appel de fonds sur internet. Le principe reste le même: inviter les réalisateurs amateurs à tourner un film de cinq minutes dans un lieu imposé.

Page 4

Tout beau, tout neuf

L'Hôtel de Ville va subir un sérieux lifting. Le Conseil général a accepté lundi de débloquer un crédit de 3,36 millions pour rénover ce bâtiment emblématique, qui abrite les autorités politiques et judiciaires.

Page 8

Innovation mondiale

Le CSEM a développé une technologie permettant de réaliser des panneaux solaires blancs, mais aussi de toutes les nuances de couleur. Zoom sur cette innovation, qui va favoriser l'intégration des panneaux photovoltaïque et ouvre la porte à de nombreuses applications.

Page 9

ReBelle au cœur tendre



Florence Chitacumbi sera sur la scène du Théâtre du Passage vendredi pour chanter les titres incontournables de son répertoire. Rencontre avec cette chanteuse rebelle, qui a joué les ambassadrices neuchâteloises lors de sa tournée en Chine en juin dernier.

Page 16

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 5 novembre 2014.

Pour marquer le début de saison, les Patinoires du Littoral accueillent la Fête de la glace



L'entrée aux Patinoires du Littoral sera gratuite dimanche 2 novembre. Tous à vos patins!

Un dimanche pour briser la glace

Les Patinoires du Littoral seront ouvertes gratuitement au public ce dimanche dès 10h15, à l'occasion de la 12^e Fête de la glace. Petits et grands pourront venir patiner librement durant toute la journée et découvrir différents sports de glace l'après-midi, en présence de hockeyeurs de ligue nationale et du champion suisse de patinage artistique, Stéphane Walker.

La Fête de la glace se déroulera simultanément dans la plupart des patinoires de Suisse romande. «Pour attirer le public, l'Association des Patinoires artistiques romandes et tessinoises a eu l'idée voici douze ans de proposer un dimanche gratuit en début de saison», explique le chef d'exploitation des patinoires du Littoral Nicolas Matthey. Cela permet à la fois de signaler la réouverture des arènes de glace, tout en donnant l'occasion aux novices d'expérimenter à moindres frais les joies de la glisse. Aux Patinoires du Littoral, les patins en location seront ainsi proposés au tarif unique de quatre francs.

Toucher le puck...

Mais la manifestation sert également de vitrine aux différents sports de glace, à commencer par le hockey.

La Fédération suisse n'organise aucun match de ligue nationale ce jour-là, pour permettre aux joueurs professionnels d'être présents aux initiations proposées par les clubs locaux dans les différentes patinoires. A Neuchâtel, le public pourra ainsi rencontrer Caryl Neuenschwander et Pascal Caminada du Lausanne HC, ainsi que Danick Daucourt du HC La Chaux-de-Fonds. Différents ateliers se tiendront dès 13h45 sur une demi-piste de la patinoire principale. Et nul besoin de matériel pour y participer: casques, cannes et pucks seront fournis.

... et virevolter avec grâce

Pour la première fois cette année, le public pourra également s'essayer au patinage artistique. Le Club des patineurs de Neuchâtel sport organisera des ateliers pour tous les niveaux dès 13h45 sur une moitié de la patinoire secondaire et présentera deux de ses étoiles montantes: le Valaisan Stéphane Walker, champion suisse élite 2013 et 2014, ainsi que Laure Nicodet, championne suisse juniors 2012. Quant au curling, «nous espérons pouvoir proposer des initiations dans la halle voisine dès la prochaine édition de la Fête de la glace. Des

contacts vont être noués», promet Nicolas Matthey. Venez nombreux vous amuser! (ab)

Sur la glace en fauteuil

Les Patinoires du Littoral proposent plusieurs nouveautés à l'enseigne de cette nouvelle saison, dont une plateforme permettant de glisser sur la glace en fauteuil roulant. Fourni par la fondation Cerebral, ce dispositif tout simple sera mis à disposition gratuitement des personnes handicapées, qui bénéficieront de l'entrée libre à la patinoire. Si la demande est au rendez-vous, un deuxième exemplaire sera commandé.

Une carte à puce permettant de charger dix entrées à tarif préférentiel a par ailleurs été introduite. Pour éviter de multiplier les sésames en plastique, elle sera compatible avec celle des Piscines du Nid-du-Crô et inversement. Le service d'aiguillage de patins est maintenu, tout comme la gratuité, les lundis matins, pour les parents accompagnés d'enfants de moins de six ans.



Le Festival de Courgemétrage renaît de ses cendres

Zoom sur un festival festif

Après une pause de quatre ans, le Festival de «Courgemétrage» s'apprête à donner le coup d'envoi de sa 5^e édition avec, aux commandes, un nouveau comité d'organisation et une innovation: une collecte de fonds sur Internet.

Après sa 4^e édition en 2010, le Festival de Courgemétrage a décidé de faire une longue pause nécessaire aux membres du comité pour être prêts à s'investir à nouveau pleinement dans une nouvelle édition. Marie Geiser, secrétaire de l'association «Jeudevilaïn» qui organise l'événement, est là depuis la création du projet. «Nous sommes six à gérer ce festival, dont trois qui étaient là au début il y a dix ans». Ce festival a pour but de donner la possibilité à tout à chacun de réaliser un film de moins de cinq minutes dans un lieu de tournage imposé. «Comme pour les éditions précédentes, ce sera dans un lieu public de Neuchâtel. L'idée est d'avoir des regards variés sur un endroit qu'on voit tous les jours», explique Marie Geiser. Ainsi, le parvis de la Collégiale et les caves du Palais ont déjà eu les honneurs du festival.



Le principe du festival reste le même: inviter les cinéastes en herbe à tourner un court film dans un lieu imposé. • Photo: Guillaume Perret

Un festival accessible à tous

Ce festival est gratuit, tant pour l'inscription aux tournages que pour la soirée de projection des films. «La gratuité fait partie intégrante du projet, car tout le monde doit pouvoir participer», précise encore Marie Geiser. Ce festival est ouvert aux cinéastes amateurs de toute la Suisse romande. «L'idée maîtresse, c'est de favoriser la créativité. Pour combler leurs lacunes,

les réalisateurs rivalisent d'inventivité», ajoute Marie Geiser qui, elle-même, est monteuse vidéo. Lors de la 4^e édition, 45 réalisateurs ont participé au festival, dont deux tiers de Neuchâtelois. Pour cette 5^e édition, Marie Geiser espère recevoir des films tournés avec des téléphones portables. «La qualité est excellente, ce qui n'était pas le cas il y a quatre ans.» Les films réalisés seront ensuite présentés au public

et devant un jury de professionnels. «Puis une tournée en Suisse romande est prévue afin d'exporter ce concept et de donner une visibilité aux films.»

Un financement participatif

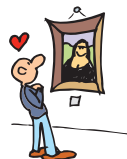
Pour relancer le festival, l'association «Jeudevilaïn» a lancé une collecte sur le site de financement participatif wemakeit.ch. «Nous avons fixé un budget de 15'000 francs, dont un tiers repart directement pour les contreparties aux donateurs», précise Marie Geiser. La collecte, qui se déroule sur 45 jours, a permis de récolter 2725 francs à trois semaines de la fin. Pas assez selon la secrétaire de l'association. «Les gens ont de la peine à concevoir qu'un festival gratuit a besoin de soutien. Mais c'est justement parce que c'est gratuit que nous sommes pauvres!». Quelle que soit la somme récoltée, la 5^e édition aura bel et bien lieu. «Passer par ce financement participatif est un moyen de gagner du temps, car nous dépendons des subventions», précise encore Marie Geiser qui espère pouvoir lancer les tournages cette année encore. (nh)



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition «Edith Boissonnas, 1904-1989 "Une joie de vivre, animale, me secoue"» jusqu'au 31 mars 2015. Ouvert lu-ve de 8h à 20h, sa de 8h à 17h. Lecture publique: lu, me, ve de 12h à 19h / ma, je de 10h à 19h / sa de 10h à 16h. Fonds d'étude: lu-ve de 10h à 12h et de 14h à 19h / sa de 10h à 12h. Salle de lecture: lu-ve de 8h à 22h / sa de 8h à 17h. Espace Rousseau: lu-ve de 9h à 19h / sa de 9h à 17h. Les archives Rousseau sont consultables les me et sa de 14h à 17h ou sur demande.



Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions perma-

nentes, legs Yvan et Hélène Amezdroz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Dimanche 2 novembre, 14h, 15h, 16h, démonstrations publiques des trois automates Jaquet-Droz.

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), la prochaine exposition temporaire débutera le 30 novembre 2014. Les salles permanentes du Musée d'histoire naturelle sont ouvertes du mardi au dimanche, de 10h à 18h. Fermé le lundi.

Galerie de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 14h à 16h ou sur rendez-vous.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 30 novembre 2014, exposition «Après» (peintures récentes) de Jean Lecoultré. Vernissage

le 25 octobre, de 16h à 19h, en présence de l'artiste.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 19 avril 2015, exposition «Imagine Japan» consacrée au Japon.

Dimanche 2 novembre, 11h, brunch et visite guidée de Imagine Japan. Animation pour les enfants dès 4 ans. Jeudi 6 novembre, 20h15, Ciné-club, «Performing the border», film d'Ursula Biemann (Suisse/Mexique). VO s-t angl. Entrée libre.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 octobre, exposition «Pays sages» des œuvres des artistes Véronique Tetu et Josefa Maria Perea Riquelme.

Jardin Botanique (chemin du Pertuis-du-Sault 58),

• Jusqu'au 8 mars 2015, exposition «Les Champignons de mon jardin». Photographies en lien avec la campagne de

l'Union suisse des sociétés de mycologie: «Des champignons dans mon quartier». Dès cet automne, Gaëlle Monnat, contrôleuse officielle de champignons, attend de se voir présenter les découvertes du public tous les samedis de 15h30 à 17h30, dans la Villa du Jardin botanique.

Divers

CPLN (Maladière 84), samedi 1^{er} novembre, dès 14h, journée cantonale de la coopération au développement. Vernissage de l'exposition «Témoignages croisés d'apprentissages», table ronde et animations. Infos sur www.latitude21.ch.

Concert pour les enfants, les concerts de Camille (Escaliers de la Collégiale 3), salle des Pasteurs, jeudi 6 novembre, à 18h, Pierre Amoyal, violon. Durée 40 minutes.

L'actualité culturelle

Place Two Bi(centenaire)



Le Théâtre du Pommier invite le public à venir écouter le 1^{er} novembre prochain en plein air à la rue du Coq-d'Inde, au centre-ville de Neuchâtel, une conférence loufoque sur tout ce qu'il faut et ne faut pas savoir sur l'histoire cantonale et le concept des célébrations.

Un container aménagé en scène de spectacle se déplace de village en village, afin de sillonner tout le canton de Neuchâtel.

En plein air, rue du Coq-d'Inde, Place Two Bi, samedi 1^{er} novembre, à 11h, à 15h et à 18 heures. Renseignements: 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch. Chapeau pour les artistes.

Les « 12 vendredis » aux orgues de la Collégiale

Les 12 vendredis ont le plaisir de présenter, en collaboration avec l'Association des Amis de Samuel Ducommun, un concert marquant le centenaire de la naissance du compositeur Samuel Ducommun, par ailleurs ancien organiste de la Collégiale et à son maître Marcel Dupré. **Concert de la Collégiale, Les « 12 vendredis », concert rendant**

hommage à Samuel Ducommun, vendredi 31 octobre, à 18h30.

Ensemble Linos

Afin de remercier la population neuchâteloise d'avoir versé des dons



pour l'achat d'une harpe envoyée en Roumanie, l'Academia Sighisoara a le plaisir de se produire en concert jeudi 6 novembre 2014, à 19h30 à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel.

A cette occasion, l'Ensemble Linos interprétera *Quatuor avec flûte en do majeur* de W. A. Mozart (1756-1792), *Danses Roumaines* de B. Bartók (1881-1945), *Sonate pour flûte, alto et harpe* de C. Debussy (1862-1918), *Sonatine, pour violon et violoncelle* de A. Honegger (1892-1955), *Stanza II, pour harpe et bande sonore* de T. Takemitsu (1930-1996), *Quintette Instrumental* de H. Villa Lobos (1887-1959).

Bibliothèque publique et universitaire Neuchâtel, salle de lecture, concert de l'Ensemble Linos, jeudi 6 novembre, à 19h30.

Le Centre culturel neuchâtelois présente « Frost » d'Antoinette Rychner

Ecriture live

Le Théâtre du Pommier accueille cette semaine « Frost », une création d'Antoinette Rychner. Avec Julie Gilbert, l'auteure neuchâteloise viendra combler en direct les blancs d'un récit préalablement écrit par ses soins, dans un spectacle mêlant jeu de scène et écriture live. A découvrir jusqu'à vendredi.

« Frost » plonge le spectateur dans un univers post-cataclysmique, qui se nourrit tant de « La Route » – roman culte de l'écrivain américain Cormac McCarthy – que des paysages sauvages et désolés de l'Islande. Dans un monde devenu obscur, froid et stérile, deux survivantes vivent chacune confinées dans des capsules de secours, avec l'intime conviction de ne pouvoir en sortir sans s'exposer à un risque mortel.

Reliées l'une à l'autre par une connexion satellite, les deux femmes partagent doutes, espoirs, rêves et confidences. Ce ne seront autres qu'Antoinette Rychner et Julie Gilbert. Les deux auteures suisses écriront en direct à même leur ordinateur, dans une performance littéraire rare. Les textes, à chaque soir différents, s'inscriront sur un écran, au fur et à mesure de leur élaboration.



Dans un monde désolé, deux survivantes confinées dans des capsules de survie s'écrivent. • Photo: Stéphane Gattoni

Messageur

Ces échanges seront entrecoupés par un récit-poème écrit en amont par Antoinette Rychner, qui sera narré par le comédien Cédric Simon. Car à l'extérieur, un jeune homme approche, en décrivant le spectacle de désolation qui s'offre à ses yeux. Peut-être est-ce un messageur, porteur de bonne nouvelle. Mais peut-être aussi arrivera-t-il trop tard, bien des années après le décès des deux survivantes...

Pour donner corps à cette création, Antoinette Rychner s'est entourée du metteur en scène Ludovic Chazaud et de l'éclairagiste Stéphane Gattoni. Alors que les deux auteures seront enfermées dans des boîtes, le monde extérieur sera matérialisé par des phénomènes visuels, alliant obscurité, fumée et faisceaux vidéo. (ab)

« Frost »: du 29 au 31 octobre. Me et je à 20 heures; ve à 20h30. Réservations au 032 725 05 05 ou sur www.ccn-pommier.ch

Chronique culturelle



Quel cirque!

Qui ne pète ni ne rote va droit vers l'explosion! Cette citation attribuée à Lao-Tseu par François Rochaix – excellent en Monsieur Loyal dimanche sous le chapiteau du cirque Helvetia – donne le ton. C'est quoi ce cirque? C'est un spectacle ainsi nommé justement, entre cirque, musique et théâtre, que proposait la Société de musique et qui a fait salle comble (si l'on peut dire). Plus précisément, il s'agissait d'une production musicale de notre facétieux Guy Bovet interprétée par le chœur Calliope de Lausanne sur des textes de Jean Bovet (frère du premier), le tout mis en scène par François Rochaix (celui de la Fête des vignerons)... Rien que cela! Et encore? Un bon ensemble de sept musiciens et une Brigitte Hool «serpillière» nouée sur la tête en femme de ménage Helvetia obsédée par la poutze qui a chanté avec brio l'aria de la reine de la nuit de la Flûte enchantée de Mozart. Et quoi encore? Une tasse de soupe à la courge pour ceux qui seraient restés sur leur faim... En résumé: une truculente comédie musicale, pleine d'humour, avec juste ce qu'il fallait de causticité pour un dimanche matin. La saison de la Société de musique a bien commencé.

Patrice Neuenschwander

Publicité



O2DANCE
ENJOY QUALITY

Nouveau - Cours de danses

ChachaRock
Salsa Rumba
Quickstep
Valse Jive
Tango Samba

T. 076 525 34 07
WWW.O2DANCE.CH
WWW.FACEBOOK.COM/O2DANCE.CH

O2DANCE
RUE DE LA GARE 13
CH-2074 MARIN-EPAGNIER



EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité

Pompes funèbres

Ecoute et empathie pour
conseiller les familles

032 841 18 00 24h/24

Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire

Neuchâtel - Colombier

GARAGE

C. Mosset



PEUGEOT



Garage Claude Mosset

Rue des Parcs 147
CH-2000 Neuchâtel
Tél: +41 (0)32 729 35 35

www.garagemosset.ch

28 ANS À VOTRE SERVICE...

...28 % DE REMISE

sur les 208 NewStyle pendant Newport Expo !!!



Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

L'antidote automnal... et durable!



Pierre-Olivier Aragno

Un souffle glacial traverse la pièce, quelques feuilles mortes s'y engouffrent... Le soleil s'efface derrière le brouillard et le mercure se racrapote au fond de son tube... Les amygdales se réveillent, le nez se met à couler. Aucun doute, la belle saison est finie!

Pour achever le décor, une heure de plus est rajoutée aux horloges afin de plonger plus rapidement dans les obscures fins de journées. La porte fermée, les fenêtres calfeutrées, il est temps d'embraser quelques bûches dans la cheminée, mais ce n'est pas suffisant...

Au centre de la table, un tourbillon et des bulles s'échappent d'un caquelon en éruption. Un magma de fromage bouillonnant s'enroule autour d'un morceau de pain... Enveloppé d'une écharpe de fromage chaud, il s'éclate ensuite sous le palais libérant son parfum, son énergie. L'ef-



Une fonde au coin du feu... • Photo: sp

fet est immédiat... les entrailles se réchauffent et repoussent les frissons traîtres des dépressions automnales.

Accompagné d'une gorgée de chasselas pour faire valser les papilles, voici une excellente alternative à la pharmacopée classique pour lutter contre les premiers frimas de l'hiver.

Une manière réconfortante d'emmitoufler son esprit et contrer les attaques incisives sibériennes...

La fondue, ce nectar fromager, est un formidable concentré de savoir-faire... une symbiose d'artisans régionaux. Chaque année dès le printemps, agriculteurs, éleveurs,

vignerons s'affairent afin de produire du lait, des céréales, du raisin. Les fromagers, boulangers et viticulteurs prennent ensuite le relais et les transforment avec talent en fromages, farine, pains, vins... Processus de concentration d'énergie solaire estivale, ces méthodes ancestrales du terroir ont permis pendant des générations de garantir un approvisionnement lorsque la nature hiberne.

L'automne... une année s'achève. La fondue fête les labeurs de l'année et nous aide à affronter les longs mois hivernaux... Quelle belle façon de rendre hommage à un

savoir-faire séculaire en valorisant une production locale respectant l'environnement et l'économie régionale. Qui dit que le développement durable signifie privations, régression, austérité? Bon appétit!

P.-O. A.



La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Nouveauté: du lundi au vendredi, les abonnés ainsi que les cartes dix entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7 heures. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Football Corporatif

Terrain des Charmettes

Lundi 3 novembre à 18h45, La Gondola - Nexans

Football

Pierre-à-Bot Nouveau Synthétique

Vendredi 31 octobre à 20h, Xamax FCS II - Team Bas-Lac, Juniors B

Samedi 1^{er} novembre à 12h, Xamax FCS - FC Bâle, M16

A 15h, Xamax FCS I - GE2L Neuveville-Lamboing, Juniors B

A 17h30, ASI Audax I - Etoile-Sporting, 2^e ligue

A 20h, ASI Audax II - Peseux-Comète, 3^e ligue

Dimanche 2 novembre à 14h, Helvetia - Benfica NE, 4^e ligue

Mercredi 5 novembre à 19h30, Xamax FCS II - Grpm Le Parc, Juniors C

Pierre-à-Bot, terrain naturel

Samedi 1^{er} novembre à 12h, Xamax FCS - FC Bâle, M15

Terrain du Chanet I

Vendredi 31 octobre à 20h, Neuchâtel City - AS Vallée, 4^e ligue

Samedi 1^{er} novembre à 10h, Xamax FCS - Team ANF Montagnes, M12

Hockey sur glace

Patinoires du Littoral

Samedi 1^{er} novembre à 11h30, HC Université Neuchâtel - Lausanne 4 Clubs I, Moskitos B

A 17h30, HC Université - CP Fleurier, 2^e ligue

A 20h, Neuchâtel Young Sprinters - HC Cortébert, 4^e ligue

Dimanche 2 novembre à 17h, HC Université Neuchâtel - EHC SenSeFuture, Novices A

Patinoires du Littoral, Nouvelle halle

Samedi 1^{er} novembre à 16h30, HC Université Neuchâtel - HC Franches-Montagnes, Minis A

A 19h30, EHC Ins - CP Tavannes, 4^e ligue

Dimanche 2 novembre à 16h30, HC Université Neuchâtel - CP Meyrin, LNC féminine

Basketball

Halle de sport de la Riveraine

Samedi 1^{er} novembre à 10h, MJ Union Neuchâtel - Lausanne, U19 Féminin

A 20h30, Union Neuchâtel Basket - Genève Lions, LNA

Salles de la Maladière

Dimanche 2 novembre toute la journée, tournoi MJ Union, U10/U12

Volleyball

Salles de la Maladière

Samedi 1^{er} novembre à 14h, NUC II - VBC

Val-de-Travers, Féminin M17

A 14h30, NUC II - Genève Volley, Coupe Suisse

A 16h30, NUC III - VBC Entre 2 lacs, Juniors F2

Dimanche 2 novembre à 17h30, Sagres NUC - Volley Franches-Montagnes, LNA



Handball

Halle de sport de la Riveraine

Vendredi 31 octobre à 20h, HBC Neuchâtel - Lausanne-Ville/Cugy, 4^e ligue homme

A 21h30, HBC Neuchâtel - SG Renens&Sullens/Boussens, 3^e ligue féminine

Badminton

Halle de sport de la Riveraine

Mercredi 5 novembre à 20h, Match championnat mixte, 3^e et 4^e ligue

 Coup de neuf à 3,36 millions pour un bâtiment emblématique de Neuchâtel

Lifting pour l'Hôtel de Ville

L'Hôtel de Ville va subir un sérieux lifting. Non que la vieille dame soit ravagée par les atteintes de l'âge. Au contraire ! Plus que deux fois centenaire, elle est plutôt bien conservée. Mais, avec le temps, elle est devenue d'un abord difficile et ses avantages se sont un peu fripés. Le Conseil général a donc accepté lundi de consacrer 3,36 millions de francs à la remise en beauté de cet édifice emblématique de la ville, qui abrite les autorités politiques et judiciaires. Et l'Hôtel de Ville aura même droit à un habit d'apparat qui embellira la ville durant l'année que dureront les travaux !

Personne à vrai dire n'a contesté la nécessité d'améliorer les accès de ce bâtiment historique et emblématique construit dès 1784 grâce aux largesses de David de Pury. On y installera donc un nouvel ascenseur, on changera les fenêtres, on rendra le péristyle d'un usage plus agréable par divers travaux d'insonorisation et on remplacera une partie du mobilier de même que certains parquets qui craquent...

Aspects financiers

Le débat a plutôt porté sur des aspects financiers : subventions cantonale et fédérale à attendre ou pas ainsi que sur l'opportunité de

dépenser 145'000 francs pour une intervention artistique sur les bâches qui recouvriront les échafaudages du chantier.

Subventions exigées

Après avoir obtenu un soutien cantonal à hauteur de 20% du coût des travaux pour la Collégiale, le Conseil communal ne comptait guère sur une subvention supplémentaire simultanée pour la rénovation d'un second bâtiment historique de la ville. L'Etat souhaite en effet préserver une certaine équité entre les communes en la matière. Du coup l'arrêté soumis au vote ne prenait pas en compte d'éventuelles subventions. Sur proposition du PLR, le Conseil général s'est montré unanime pour que ces subventions soient exigées.

A la Christo

Afin de ne pas ternir par un nouveau chantier l'image du centre-ville en plein renouveau, le Conseil communal a inclus dans le crédit d'investissement une somme de 145'000 francs pour une intervention artistique visant à embellir l'extérieur du bâtiment durant le chantier qui commencera le printemps prochain et durera jusqu'à l'été 2016. Le PLR, privilégiant une approche carté-

sienne, ne pouvait se résoudre à dépenser autant pour une création éphémère. PVS était partagé, qui aurait souhaité que l'on consacre un peu moins d'argent à ce geste artistique. Les socialistes quant à eux ont fait bloc derrière leur conseiller communal. Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme, prenant exemple sur la Collégiale durant le Millénaire, a plaidé avec succès en faveur de cette intervention artistique qui créera l'événement.

«Vive Arni»

Dans une ultime tentative désespérée pour économiser les deniers publics, Jean-Charles Authier a proposé que l'on écrive «Vive Arni» sur les bâches plutôt que de recourir à un artiste. Ce sera moins cher ! En vain. Au vote, le crédit de 3,36 millions a passé la rampe tel que souhaité par le Conseil communal, soit par 27 voix PS et PVS contre 2 PLR et 9 abstentions PLR également. (pn)



Rixes et drogue

Le groupe PLR s'inquiète des violences constatées dans la rue des Moulins autour de la terrasse du café du même nom ainsi que de la recrudescence de petits trafiquants de drogue à la rue du Seyon et alentours. Ce n'est pas qu'ils posent de réels problèmes de sécurité mais leur présence dérange et crée une ambiance négative dans le centre historique et commercial, estime le PLR dans une interpellation traitée lundi soir. Quant aux rixes et invectives de passants constatées dans la rue des Moulins, elles nuisent aux commerçants et éloignent les chalandes. Que

fait le Conseil communal, demandait le PLR. Il prend la situation très au sérieux, a répondu le directeur de la sécurité Pascal Sandoz qui s'est déclaré inquiet et insatisfait de la situation actuelle. Il n'est pas question de laisser se développer à Neuchâtel une scène ouverte de la drogue. Nous interviendrons prochainement auprès du Conseil d'Etat afin que Police neuchâteloise soit davantage présente au centre-ville de jour comme de nuit et nous intensifierons les contrôles, a ajouté le conseiller communal pour qui Neuchâtel mérite mieux que cela !

Laure-Emmanuelle Perret-Aebi, cheffe de secteur au CSEM, le conseiller communal Olivier Arni et Mario El-Khoury, directeur général du CSEM.



Blancs, beige ou rouge brique, les pan-

Première m

Le CSEM a présenté mardi les premiers panneaux solaires blancs au monde. Ils ont été réalisés grâce à une technologie novatrice, qui permet, en plus du blanc, toutes les nuances de couleur. Gris, blancs ou rouge tuile, les panneaux solaires pourront être totalement intégrés aux bâtiments et s'établir comme sources d'énergie discrètes et efficaces. La technologie pourrait également être appliquée au secteur des biens de consommation.

Le marché manque actuellement de produits photovoltaïques conçus spécialement pour l'intégration architecturale, relève le CSEM. La plupart des modules solaires, construits pour maximiser l'absorption des rayons du soleil, présentent en effet un aspect bleu-noir. Les composants des



L'Hôtel de Ville va subir un sérieux lifting visant à le rendre plus agréable pour ses différents usagers.

aux solaires se fondront mieux dans le paysage

ondiale au CSEM

panneaux solaires, soit les cellules et les connecteurs intérieurs, sont en outre bien visibles, ajoutant à l'allure peu esthétique des modules et rendant leur utilisation par les professionnels du bâtiment encore plus ardue.

Renforcer l'esthétisme

Depuis des décennies, les architectes demandent des solutions pour personnaliser la couleur des éléments photovoltaïques et ainsi faciliter leur intégration à leurs bâtiments. Le blanc est la couleur la plus recherchée en raison de son élégance, de sa polyvalence et sa fraîcheur. C'est aussi la couleur qui reflète la majorité de la lumière, une propriété a priori totalement contraire à ce que l'on attend d'un panneau solaire standard. Malgré la forte demande des milieux de la

construction, personne n'avait été en mesure jusqu'ici de réaliser un module parfaitement blanc.

Ordinateurs ou voitures

Le CSEM l'a fait ! Les chercheurs du Centre photovoltaïque (PV-Center) ont développé une nouvelle technologie qui permet la réalisation de modules solaires uniformes, sans cellules ni connecteurs apparents. Le principe repose sur deux éléments : d'une part, une cellule solaire spécialement sensible à la lumière infrarouge qu'elle va convertir en électricité, et d'autre part un film nanotechnologique qui a la propriété de laisser passer la lumière infrarouge et de réfléchir l'entier du spectre visible. Il est ainsi possible de fabriquer des modules de couleur blanche – ou de toute autre nuance de couleur – à partir de

modules solaires standard en silicium cristallin.

La technologie peut être utilisée sur un module existant ou intégrée à un nouveau module pendant l'assemblage, sur une surface plate ou incurvée. Au-delà du domaine de l'architecture durable, des applications pour des produits de grande consommation, comme des ordinateurs portables ou des voitures, sont à envisager.

Economies d'énergie

Le fait qu'une cellule blanche ne chauffe pas autant au soleil qu'une cellule foncée est un avantage supplémentaire. La lumière visible réfléchie ne chauffe pas, ce qui permet à une telle cellule de travailler à des températures de 20-30° plus basses qu'un module solaire standard. Ainsi, le recours aux modules solaires blancs

contribuera à réaliser des économies d'énergie à l'échelle du bâtiment : une température intérieure plus basse permet en effet de réduire les besoins en air conditionné. Aux USA, certaines villes ont commencé à peindre les toits en blanc. Dans un avenir proche, on peut envisager l'installation à grande échelle de modules solaires blancs pour atteindre le même effet.

Basé à Neuchâtel, le CSEM est un institut privé de recherche et de développement spécialisé dans les microtechnologies, les nanotechnologies, la microélectronique, l'ingénierie des systèmes, le photovoltaïque et les technologies de l'information. Le développement de la technologie présentée mardi a bénéficié d'un soutien financier du Fonds SIG pour les nouvelles énergies renouvelables. (com/ab).



Conseil général : dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

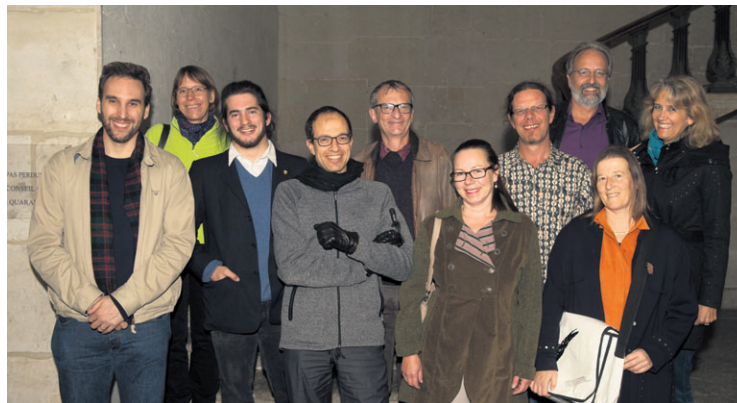
Les groupes politiques ont la parole

Groupe PopVertsSol

Du bon usage du droit d'usage de superficie

Hélène Dederix-Silberstein : La commune est propriétaire de certains biens fonciers. Quoi de plus normal, si l'on considère que la terre, d'un point de vue anthropologique (« homo centré »), appartient à l'Humanité. Partant de là, celle-ci est un bien commun et ce partagé au mieux. Ce bien devrait donc être entièrement aux mains des collectivités (publiques), dont les communes sont usuellement l'échelon civique le plus proche de la terre et qui, de ce fait devraient jouer un rôle majeur dans l'allocation aux individus et à leurs activités en fonction de l'intérêt général. Entendons par là ce que la communauté locale, via ses modalités d'expression plus ou moins démocratique, juge comme étant le mieux, à un moment donné, pour la dite communauté.

La pratique historique nous montre que ce raisonnement de bon sens pour assurer le savoir-vivre ensemble n'a pas été la règle utilisée. Bien au contraire ! La pratique a voulu que ce soit la raison du plus fort, aussi appelée « loi du marché », qui prévaut. D'où la spéculation, la corruption, la guerre. Le droit de superficie que l'on veut être la règle pour la cession provisoire d'une part des biens fonciers de la commune est une toute petite tentative, quasi de l'ordre du



Le groupe PopVertsSol estime que les droits de superficie doivent être en priorité accordés à des usages qui correspondent à une politique volontaire de la commune, au nom de la communauté neuchâteloise.

symbolique, pour rectifier ce comportement ridicule en cette matière d'usage de ce bien commun. Dès lors, nos droits de superficie doivent logiquement être en priorité accordés à des usages qui correspondent à une politique volontaire de la commune, au nom de la communauté neuchâteloise. En conséquence, le retour au « marché » doit donc être l'exception et non la règle.

Groupe socialiste

Hôtel de Ville: du XVIII^e au XIX^e en passant par une restauration

Philippe Loup : Notre Hôtel de Ville constitue un des bâtiments embléma-

tiques de notre ville et matérialise à la fois un centre de pouvoir et un espace de débats. Lieu de démocratie vivante avec une citoyenneté toujours plus ouverte, gommant même la couleur des passeports. Ce bon cheminement s'est déroulé ici dans des lieux jamais modifiés, jamais... restaurés.

Il est judicieux et même urgent d'enfin redonner sa splendeur à cet endroit si chargé d'Histoire.

Le coût se monte à plus de 3,3 millions mais finalement ce bâtiment a peu coûté depuis sa construction à la fin du XVIII^e siècle. En effet, mis à part une rénovation extérieure importante en 1969 et l'aménagement du péristyle en 1987, rien n'a été employé afin de restaurer un intérieur fait d'apparat et de... majesté.

Cette restauration, plus particulièrement celle des boiseries, se fait tout en délicatesse. La volonté de rendre ce bâtiment moins gourmand en énergie est saluée d'autant plus que cela se traduit par des touches de modernité, telles fenêtres isolantes ou sas d'entrée, qui en rien n'altèrent la qualité de l'ensemble. Enfin opter pour une alimentation électrique totalement durable nous satisfait pleinement. Il appartient aux collectivités publiques de montrer ce chemin.

La fonctionnalité du bâtiment est améliorée de façon significative. La pose d'un nouvel ascenseur pour les deux étages et la construction d'une rampe permettra de rendre accessible ce bâtiment aussi aux personnes à mobilité réduite. Les améliorations acoustiques et d'accueil du péristyle permettront d'augmenter son usage pour tout type de manifestation. Ce plus est à relever notamment dans l'esprit d'une revitalisation.

Durant plus d'un an, visuellement ce bâtiment sera considéré comme un chantier... de plus. Pour éviter ce sentiment néfaste au renouveau du centre-ville, il est prévu de décorer les échafaudages afin d'en faire « une œuvre d'art ». Ce procédé a déjà été appliqué avec succès pour la

Collégiale. Dès lors, tant le lieu que le bâtiment méritent que l'opération soit à nouveau pratiquée.

Le rendez-vous est pris à l'été 2016 pour apprécier encore mieux la qualité de ce bâtiment emblématique.

Groupe PLR

14-018 Rapport concernant la restauration-rénovation et l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville

Jean-Charles Authier : Immeuble emblématique cher aux Neuchâtelois et tout particulièrement à ses conseillers généraux qui le fréquentent chaque premier lundi du mois, l'Hôtel de Ville s'est montré très frugal en frais d'entretien jusqu'à ce jour. Depuis 1969, date du premier investissement qui apparaît dans nos archives, ce bâtiment a nécessité moins de 2 millions de francs de frais d'entretien lourd.

Rapportés en dépenses annuelles, ces investissements correspondent à un loyer annuel de quelques 60'000 francs, somme incroyablement modeste en regard de l'objet considéré, et qui témoigne de sa remarquable qualité de construction.

C'est donc dans un état d'esprit favorable que le groupe PLR a vu arriver le rapport sur la rénovation de ce bâtiment, rapport qui n'a soulevé de discussion que sur un point, que certains qualifieront d'agrément, d'autres d'installation essentielle pour le rayonnement du centre-ville, à savoir la décoration des bâches qui pendant un an à peu près que dureront les travaux extérieurs cacheront le bâtiment au regard des passants.

Il faut dire que le Conseil communal n'a pas lésiné sur les moyens destinés à agrémenter la vue des Neuchâtelois durant la durée des travaux. Ce sont ainsi quelque 200'000 francs qui figuraient à ce titre dans le crédit demandé.

Le groupe PLR considérait cette intervention comme superflue et dispendieuse, et a suggéré de renoncer à cette dépense et de nous résigner ainsi pendant quelques 365 jours à la vue d'une bâche désespérément immaculée. Le Conseil communal a fait mine de plier en réduisant l'enveloppe demandée pour la décoration à 55'000 francs, mais, pas fou, en a profité pour gonfler d'autant sa réserve pour imprévus.

Guère enthousiasmé par ce tour de passe-passe, le groupe PLR a dû se résigner à s'abstenir lors du vote sur l'enveloppe requise, vu que la possibilité ne lui a pas été donnée de se prononcer d'un côté sur la rénovation, qu'il applaudissait, et de l'autre sur la décoration de la bâche, que dans son profond scepticisme sur la portée d'un tel geste événementiel, il combattait.



Conseil général

Quels étaient les présents ?

Présidence de M. Dimitri Paratte (PopVertsSol), président.

Y compris le président, 39 membres sont présents : M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Dobrovoje Baljovic (Soc), Mouhamed Basse (Soc), Nicole Baur (PopVertsSol), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Gianfranco De Gregorio (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretilat (Soc), Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Vincent Pahud (PDC), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

Excusé : Julien Spacio (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M^{me} Christine Gaillard (PopVertsSol), présidente, M. Pascal Sandoz (PLR), M. Olivier Arni (Soc), et M. Fabio Bongiovanni (PLR), conseillers communaux.

Excusé pour le Conseil communal : M. Thomas Facchinetti, vice-président (Soc).

A propos...



Autogoal

La Fédération espagnole de football a osé... Elle a suspendu pour trois mois la légende du ballon rond Zinédine Zidane. Motif? Il entraîne l'équipe réserve du prestigieux Real Madrid sans les diplômes requis. Une première expérience qui laisse un goût amer au technicien français dont le certificat émis par les instances de l'Hexagone lui permet bel et bien d'exercer, mais pas, selon une école d'entraîneurs privée espagnole, sur la péninsule ibérique... Jalousie quand tu nous tiens! Cela nous rappelle une citation d'Albert Einstein: «La théorie, c'est quand on sait tout et que rien ne fonctionne. La pratique, c'est quand tout fonctionne et que personne ne sait pourquoi.» L'important n'est-il pas d'éviter la réunion des deux, car c'est alors que «Rien ne fonctionne... et que personne ne sait pourquoi!». D'accord?

Rémy Voirol



Le directeur de l'économie, Olivier Arni, a représenté les Autorités communales lors de la réception officielle de New Port Expo. A sa gauche, Christophe Valley, directeur de l'Office du tourisme de Charmey, et son vice-syndic, Bernard Rime, en habits traditionnels.

Magasin du monde

Portes ouvertes

Le Magasin du Monde de Neuchâtel invite le public à fêter son 3^e anniversaire

**samedi 1^{er} novembre 2014
à la rue du Château 2, à Neuchâtel.**

Le programme sera le suivant:

- Dégustation de soupe à la courge
 - Concours de courges sculptées pour adultes et enfants
- L'œuvre doit être apportée samedi matin de 9h à 12 heures. La plus belle courge de chaque catégorie sera récompensée.*

Le public pourra également en profiter pour découvrir la gamme de produits issus du commerce équitable, en alimentation et artisanat.

Pompier volontaire?

Séance d'information

Si vous êtes:

- né(e) entre 1979 et 1994
- en bonne santé
- domicilié(e) sur Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondèche ou Auvignier
- intéressé(e) à acquérir les gestes qui sauvent et à en faire bénéficier la société
- disposé(e) à être alarmable 1 jour sur 4 (pendant 24 heures ou que de nuit)

ENGAGEZ-VOUS!

Séance d'information

mercredi 5 novembre 2014, à 19 heures
Aula de la Caserne du SIS, complexe de la Maladière
(entrée côté est)

Renseignements complémentaires: www.sisneuchatel.ch.

SOS futures mamans

SOS futures mamans est une association bénévole, apolitique et non confessionnelle. Elle apporte à toute future maman, maman ou famille avec bébés en difficultés une aide psychologique, morale, matérielle, médicale ou juridique.

SOS futures mamans, case postale 3145, tél. 032 842 62 52.

A vendre

Pour réaliser un projet de logement coopératif d'utilité publique

- petit immeuble locatif à rénover
- situé rue de la Main 2 à Neuchâtel
- près de la ville, vue sur le lac, calme
- transports publics à proximité
- comprenant 3 appartements
- de 3 pièces, libres de bail
- surface 246 m² habitables sur 3 niveaux.

Renseignements et visites des lieux:
Service des bâtiments et du logement,
fbg du Lac 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.

Offre d'emploi

La direction de la Culture met au concours, pour le Musée d'Ethnographie, un poste de

concierge à 100%

Votre mission: Nettoyage et entretien des bâtiments et dépôts ainsi que des abords du Musée, utilisation et entretien des installations techniques (alarmes de sécurité, chauffage, ascenseur, etc.), participation au montage des expositions et au transport des collections, accueil des visiteurs et coordination participative au gardiennage des expositions.

Délai de postulation: 9 novembre 2014.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:
www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel, 032 717 71 47

Offre d'emploi

La Direction de l'Urbanisme met au concours, pour le Service des bâtiments et du logement, le poste de

dessinateur-trice en bâtiment ARCHICAD à 80%

Votre mission: Sous la direction de la cheffe des constructions et la responsabilité du chef de service, le-la titulaire se verra confier les missions suivantes: numériser les plans existants des bâtiments du patrimoine administratif et financier (collèges, musées, bâtiments culturels et administratifs, bâtiments locatifs) de la Ville de Neuchâtel, établir les plans d'ensemble (élévations/3D) et les plans de détails nécessaires à toutes les phases de projet, de la conception à l'exécution, sous les indications du chef de projet en charge, établir des avant-métrés à partir de plans et des détails d'exécution réalisés pour l'élaboration de soumissions.

Délai de postulation: 9 novembre 2014.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:
www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel, 032 717 71 47



La chronique de...

Il y a un siècle aux Cadolles (I)

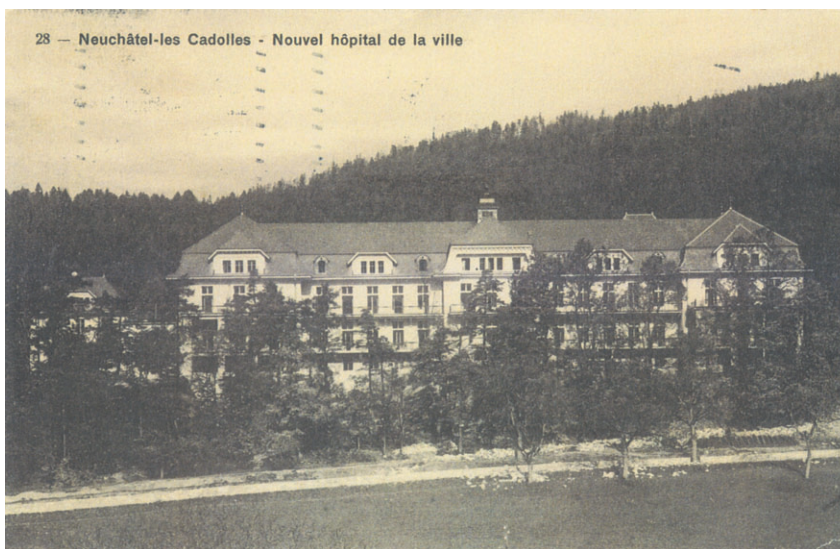
Yves Demarta



En 1914, tout comme avec les Collèges des Parcs et de la Maladière, la Ville achevait la construction de son nouvel hôpital aux Cadolles.

La présence d'un lieu de soins à Neuchâtel remonte au moins au XIII^e siècle. De 1380 environ à 1783, un hôpital occupa l'emplacement de l'actuel Hôtel de Ville, à l'intérieur de l'enceinte et au sud de la Porte de l'Hôpital. Dès 1775, la Bourgeoisie songea à le reconstruire. Ce qui fut fait en 1781, à peine plus à l'est, à l'entrée du Faubourg, grâce à la générosité habituelle de David de Pury. Il s'agissait alors d'une institution mixte: hôpital et hospice, qui ne devint essentiellement médicale qu'en 1850.

Les Hôpitaux Pourtalès et de La Providence, ouverts en 1811 et 1861, appartenaient à des fondations privées, Pourtalès n'ayant été repris par la Ville qu'en 1960.



L'Hôpital des Cadolles en 1914 (carte postale).

Avant la fin du XIX^e siècle, l'hôpital communal du Faubourg ne répondait plus aux besoins d'une médecine moderne et l'administration en pleine expansion envisagea de s'y installer. En 1905, on imagina une reconversion hospitalière du Pénitencier du Mail. En 1909, on songea à investir le site de l'avenue de Bellevaux, où les trois bâtiments de l'Hôpital de Chantemerle, construits en 1878 et 1885 par la Société cantonale pour le traitement

des maladies contagieuses (gale, variole, teigne, scarlatine, rougeole, maladies vénériennes) venaient d'être donnés à la Ville.

Le 19 novembre 1909, l'Exécutif proposa la construction d'un hôpital répondant entièrement aux exigences médicales dans la forêt communale des Cadolles. Un concours permit à un jury d'étudier une dizaine de projets et de donner sa préférence à celui des architectes Prince et Béguin.

Le 18 décembre 1911, acceptant le rapport du Conseil communal et d'une commission spéciale, le Conseil général votait par 29 voix contre 0 un crédit par emprunt de 1'400'000 francs pour la construction de l'Hôpital des Cadolles.

Le 31 août 1914, les malades de l'Hôpital du Faubourg purent être déplacés aux Cadolles, alors que la Guerre de 14-18 venait de débiter, et que l'Armée suisse avait mobilisé dès le 1^{er} août. On renonça donc à toute cérémonie d'inauguration, et rapidement, outre les civils,

de nombreux soldats y furent soignés.

En ville, l'administration dut néanmoins patienter pour investir le bâtiment du Faubourg, qui, de façon inattendue, dut accueillir de nombreux soldats blessés ou malades internés en Suisse, que soignèrent des Sœurs de Strasbourg. Et ce ne fut qu'après 1918, que l'ancien hôpital devint «le Bâtiment des Services industriels».

Y.D.



A travers l'histoire



La rue du Temple-Neuf abritait entre 1892 et 1955 le Cercle catholique de Neuchâtel. Ce lieu de rencontre et d'échange devait permettre aux catholiques, encore minoritaires en ville à l'époque, de se retrouver pour s'affirmer dans les principes de leur foi tout en s'amusant honnêtement. Sur la droite, le bâtiment situé au N° 4 sera démoli et reconstruit en 1948. Photographie anonyme, 1948, Service des infrastructures et énergies, Neuchâtel. Texte: Vincent Callet-Molin. Photographie: Stefano Iori.



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Olivier Gagnebin, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la construction d'un parking souterrain 77, rue de la Côte, article 4136 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Anne et Félix Gueissaz. Les plans peuvent être consultés du 31 octobre au 1^{er} décembre 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Ducommun à Neuchâtel (DG-Bureau technique), d'un permis de construire pour des transformations intérieures, la création d'un sas d'entrée et la modification de deux fenêtres 20, chemin des Trois-Portes, article 2865 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Orane et Grégory Durde. Les plans peuvent être consultés du 31 octobre au 1^{er} décembre 2014, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que l'arrêté:

- concernant la restauration-rénovation et l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville,

adopté par le Conseil général dans sa séance du 27 octobre 2014, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 10 décembre 2014.

Neuchâtel, le 29 octobre 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La présidente, Christine Gaillard **Le chancelier, Rémy Voirol**



La Ville officielle

Votation fédérale et cantonale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur

- l'initiative populaire du 19 octobre 2012 «Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux)»;
- l'initiative populaire du 2 novembre 2012 «Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles»;
- l'initiative populaire du 20 mars 2013 «Sauvez l'or de la Suisse» (Initiative sur l'or);

et en votation cantonale sur

- le décret du 25 mars 2014 portant modification de la constitution de la République et Canton de Neuchâtel (motion populaire communale);
- le décret du 2 septembre 2014 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE) (destitution des membres des autorités exécutives et judiciaires),

le 30 novembre 2014

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 1er septembre 2014;
vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;
vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;
vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;
vu l'arrêté du conseil d'Etat du 29 septembre 2014,
sur la proposition de sa présidente.

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, à **affranchir**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale le dimanche **30 novembre 2014 à 10 heures, au plus tard**.

Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel

qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique jusqu'au **samedi 29 novembre 2014 à 12 heures, au plus tard**.

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 30 novembre 2014 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 30 novembre 2014, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'inaptitude;
- les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Ont le droit de prendre part à la votation cantonale:

- les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'inaptitude;

Echos

■ Jeudi 23 octobre, M. Olivier Arni, directeur de l'économie a représenté les Autorités lors de la rencontre de l'Association des corporations historiques de la Ville de Neuchâtel, à Neuchâtel.

■ Vendredi 24 octobre, M^{me} Christine Gaillard, présidente du Conseil communal, et M. Olivier Arni, directeur de l'économie, ont représenté les Autorités lors du Salon NewPort Expo de Neuchâtel.

■ Samedi, 25 octobre, M^{me} Christine Gaillard, présidente du Conseil communal, a représenté les Autorités lors du 50^e anniversaire du Kiwanis Club au Sporting de Colombier.

■ Samedi 25 octobre, M. Fabio Bongiovanni, directeur des finances, a représenté les Autorités lors du bal du bicentenaire de la Société neuchâtoise des officiers, à Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et M^M. Yvette et Jean-Marie Grandidier-Digier et Françoise et Rolando Lena-Porchet, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage.

b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

v) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 28 novembre 2014, à 15h00.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 22 octobre 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

La présidente, Christine Gaillard **Le chancelier, Rémy Voirol**



Programme cinéma pour la semaine du 29 octobre au 4 novembre

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

LE LABYRINTHE
4^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h. VF me, ve au ma 20h45. VF ve/sa 23h15. VO angl. s-t fr/all je 20h45.
De Wes Ball.

LA LÉGENDE DE MANOLO - 2D
3^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, sa/di 13h45.
Apollo 2: 3D, VF me au ma 15h45.
De Jorge R. Gutierrez.

TU VEUX OU TU VEUX PAS
5^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h30.
De Tonie Marshall.

NATIONAL GALLERY
2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all di 10h.
De Frederick Wiseman.

APOLLO 2

FURY
2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30.
De David Ayer.

LES BOXTROLLS - 3D
4^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, sa/di 13h30.
De Anthony F. Stacchi.
Rex: 2D, VF me au ve, lu/ma 16h. VF sa/di 14h00.
De Graham Annable.

LE SEL DE LA TERRE
3^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF et VO s-t fr me au ma 18h, di 10h15.
De Wim Wenders.

TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES - 3D
3^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF ve/sa 23h15.
De Jonathan Liebesman.

APOLLO 3

OPÉRATION CASSE-NOISETTE (2D)
10^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me, di 13h45.
De Peter Lepeniotis.

LE RÔLE DE MA VIE
1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all me au ve, di au ma 15h45.
VO angl. s-t fr/all me au ma 18h15.
De Zach Braff.

ANNABELLE
4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ve, di au ma 21h.
Arcades: VF ve/sa 23h.
De John R. Leonetti.

BALADE ENTRE LES TOMBES
3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h15.
De Scott Frank.

NATIONAL GALLERY
2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all sa 14h30.
De Frederick Wiseman.

CHEF
1^{re} semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF sa 21h.
Studio: VF me au ma 15h. VF me, ve di au ma 20h30. VO angl. s-t fr/all je 20h30.
De Jon Favreau.

MAGIC IN THE MOONLIGHT
2^e semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all di 11h.
De Woody Allen.

ARCADES

SAMBA
4^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h30. VF me au ve, di au ma 18h, 20h30.
Studio: VF sa 18h, 20h30.
De Eric Toledano.

01.11.2014 - CARMEN
Transmission en direct du Metropolitan Opera de New York
1^{re} semaine. VO s-t fr sa 18h.

BIO

CURE - LA VIE D'UNE AUTRE
1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO all/fr me au ma 16h, 18h15. VO all/fr ve 20h15.
De Andrea Staka.

MAGIC IN THE MOONLIGHT
2^e semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all me/je, lu 20h15. VF sa/di 20h15.
De Woody Allen.

REX

JOHN WICK
1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h45. VF ve/sa 23h.
De David Leitch.

BANDE DE FILLES
2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au ma 18h15.
De Céline Sciamma.

MICHEL EGLOFF, ARCHÉOLOGUE
1^{re} semaine. Pour tous.
VF je 18h.

ON A MARCHÉ SUR BANGKOK
2^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF sa/di 16h.
De Olivier Baroux.

STUDIO

LES APPARENCES
4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all je 17h30. VF me, ve, di au ma 17h30.
De David Fincher.

QUEEN KONG CLUB - CINÉMA MINIMUM

EVERYDAY REBELLION
Documentaire de Arash et Arman Riahi.
Mercredi 29 octobre, à 20 heures.
(Ouverture des portes à 19h30).

Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline

24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

La section des Samaritains de la Ville de Neuchâtel (av. du 1^{er} Mars 14), vous propose d'effectuer votre cours sauveur (samaritain) obligatoire pour obtenir votre permis de conduire provisoire. Renseignements au secrétariat au 032 724.07.07, www.samaritains-ne.ch.

Service de consultations conjugales (fbg de l'Hôpital 23) sur rendez-vous, tél. 032 886 80 10, www.consultation-conjugale.ch.

Service de dépannage pour jeunes handicapés: tél. 032 835 14 55, du lundi au vendredi.

Société suisse de sclérose en plaques, groupe régional neuchâtelois: M^{mes} Carole Rossetti, tél. 032 842 42 09 et Rahel Tschantz 032 731 00 90.



Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Réd. en chef ad intérim:
Pierre-Pascal Rossi

Rédaction:
Aline Botteron, journaliste
Nadja Hofmann, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes du dimanche 2 novembre - Réformation

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Temple du Bas: je 30.10, 10h, méditation, salle du refuge. Di 10h, culte paroissial de la Réformation avec sainte cène, Mme D. Collaud.

Nord:

Ermitage: Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est:

Maladière: di, 11h45, culte avec Présence Afrique Chrétienne.

Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: sa 01.11 à 17h, messe en portugais; di à 10h et à 18h, messes, di à 11h30, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 01.11 à 17h, messe.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa 01.11 à 18h30, messe; di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa 01.11 à 16h30, messe en croate.

Hôpital Pourtalès: di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanches du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di, 10h, messe des défunts.



L'instantané de Stefano Iori...



... Assermentation de M. Baljovic au Conseil général

Au de la maison



elexa
ELECTRICITE, TELEMATIQUE

*entre nous le courant passe...
depuis 1933...*

Quai Max-Petitpierre 42 Neuchâtel
Tél. 032 729 96 66 info@elexa.ch
Fax 032 729 96 69 www.elexa.ch (dépannage 24h/24)

Bateau restaurant à quai



**Du lundi au vendredi au
port de Neuchâtel, quai n°2**

Risotto du jour à 6 €	CHF 7.20
Assiette du jour	CHF 16.50
Le steak à gratter	CHF 29.00
<i>rumsteak de boeuf et un Tribolo !</i>	TRIBOLO



Réservation sur www.navig.ch / 032 729 96 00

CAP GOURMAND
Traiteur • Events • Navigation

Navigation
Lacs de Neuchâtel et Morat SA



Florence Chitacumbi revient sur scène à Neuchâtel avec un concert en forme de best of

Une reBelle au cœur tendre

Après une série de concerts en Chine en juin dernier, Florence Chitacumbi revient avec une création qu'elle présentera le 31 octobre au Théâtre du Passage à Neuchâtel. La chanteuse neuchâteloise y réunit les morceaux incontournables de son répertoire. Rencontre avec l'artiste.

Exporter sa musique sur d'autres continents: un rêve pour beaucoup d'artistes, devenu réalité pour Florence Chitacumbi. «Le rêve, finalement», dit-elle, «c'est de toujours faire ce métier, d'avoir des projets et de partager ma musique avec le public.»

C'est en décembre dernier qu'un projet de tournée en Chine se met en place grâce à l'un de ses musiciens, Daniel Cicco Ciccone, qui se rend régulièrement dans ce pays pour donner des concerts. «Il a transmis mon dernier album ReBelles à l'agence d'organisation de spectacles CCAA Entertainment Ltd Shanghai. Celle-ci a apprécié ma musique et a proposé de m'organiser une série de concerts en Chine», explique la chanteuse. En juin dernier, la Neuchâteloise met donc les voiles sur le continent asiatique, entourée de sa bande de musiciens: Noel Assolo, Iso Diopp et Franck Mantegari, un trio qui a accompagné sur scène les Rita Mistouko durant une dizaine d'années. «Noel Assolo a produit mon dernier album ReBelles, sorti l'année passée.»

Un saut dans l'inconnu

Se retrouver sur scène devant un public chinois, à chanter en français,



Florence Chitacumbi rendra hommage à Miriam Makeba, Angela Davis, Nina Simone et Billie Holiday. • Photo: Joël von Allmen

comment on s'y prépare? «C'était l'inconnu, je ne savais pas comment le public allait réagir à ma musique. Je me suis dit que si j'étais vraie et sincère, cela ne pouvait que passer.» C'est la première fois que l'artiste neuchâteloise pose le pied sur le continent asiatique. «C'est un autre monde, une autre culture. Tout change, on n'a plus aucun repère. J'étais en quelque sorte toute neuve, et j'ai aimé cette sensation.» Lors de ses

cinq concerts dans des théâtres prestigieux, Florence Chitacumbi interprète ses morceaux en français devant des salles comblées de mille spectateurs. «Les Chinois sont ouverts à toutes sortes de styles de musique, y compris la musique francophone. On sent qu'ils ont été longtemps bridés et qu'ils ont envie de découvrir de nouvelles choses.» Ainsi, la langue française n'a pas été un problème pour le public qui s'est montré très enthousiaste. «Dans un théâtre, à Lanzhou, les spectateurs avaient même la traduction simultanée de mes textes pendant le concert!» Des textes qui ont tout de même été supervisés avec attention puisque la chanteuse a dû les faire parvenir traduits en anglais à l'organisateur avant la tournée, cela pour des questions de censure. «C'est un pays très paradoxal, partagé entre l'ultralibéralisme et le communisme. On sent que tout est encore très contrôlé.» Y compris la banderole «Neuchâtel City Switzerland» que la chanteuse affichait sur le devant de la scène à chacun de ses spectacles. «A chaque récital, le responsable de la salle voulait s'assurer que ce ne soit pas un slogan politique inscrit dessus!»

Ambassadrice de la tolérance

Cette tournée ayant été en partie financée par la Ville et l'Etat de

Neuchâtel, Florence Chitacumbi a joué les ambassadrices neuchâteloises à travers les différentes villes de Chine où elle s'est produite. «Je me considère avant tout comme une ambassadrice de la tolérance. C'est le rôle des artistes de faire des ponts entre les cultures, les races et d'abolir les différences.» Celle qui a été présentée aux Chinois comme une chanteuse suisse qui fait de l'Afro Soul avait préparé une surprise qui a touché droit au cœur le public venu l'écouter. «Au milieu de mon répertoire, j'avais glissé une chanson traditionnelle en chinois, *Fleur de Jasmin*, que j'ai apprise phonétiquement. C'était l'émeute dans la salle, les gens chantaient avec moi. A la fin du concert ils étaient tous debout!». La chanteuse garde des souvenirs émus de ses échanges avec les gens après ses spectacles. «Ils étaient très reconnaissants que j'aie fait tout ce chemin pour venir les voir.» Ce public curieux l'a aussi questionnée sur la Suisse dont ils ont une image assez cliché. «Finalement, ma musique métissée a permis de casser cette image figée.» La Neuchâteloise a aussi fait la connaissance d'autres artistes, musiciens ou plasticiens, avec lesquels elle a noué des liens. Parmi les anecdotes cocasses, il y a ces autographes qu'elle a dû signer avec des prénoms anglophones. «C'est assez drôle d'écrire "Pour Cindy" à une Chinoise. Mais ils ont tous un pseudo anglophone!».

De retour à Neuchâtel

Chanter dans sa ville après une telle expérience, qu'est-ce que cela fait? «Je reviens mûrie, plus riche et plus forte. Voir que le message a passé, cela me conforte dans le fait que je suis à ma place dans ce métier.» A propos de sa création au théâtre du Passage le 31 octobre, Florence Chitacumbi explique: «C'est un récital où je réunis toutes les chansons qui font ce que je suis aujourd'hui. J'ai dû choisir parmi une centaine de titres du dernier album et des précédents.» L'artiste a aussi eu envie de rendre hommage à quatre femmes rebelles qui l'ont inspirée: Miriam Makeba, Angela Davis, Nina Simone et Billie Holiday. «Elles ne dissocient pas leur vie de tous les jours de la musique, je me retrouve en elles.» La chorale du «Coup de Joran» accompagnera également la chanteuse sur quelques titres.



La chanteuse neuchâteloise fait preuve d'une belle énergie sur scène. • Photo: sp

Nadja Hofmann